
Refus du projet de crématorium

À partir de l

Date Mar 10/02/2026 22:37

À Enquete publique Camphin en Carembault <enquetepubliquecamphinenc@pevelecarembault.fr>

Madame, Monsieur,

Par ce mail, je m'oppose fermement au projet du Maire de Camphin en carembault qui souhaite implanter un crématorium à la limite du village de phalempin!

L'école étant trop proche du lieu souhaité je ne souhaite pas exposer mes enfants aux nuisances engendrées par l'implantation d'un crematorium à moins de 200m de l'endroit où mes enfants vont passer leurs journées.

Cours extraits :

« Des études sur les émissions révèlent que la crémation produit au moins 46 polluants différents. Certains d'entre eux, comme les oxydes d'azote et les métaux lourds, persistent dans l'atmosphère jusqu'à 100 ans, contribuant à l'appauvrissement de la couche d'ozone et aux pluies acides... La crémation des corps dans un crématorium peut prendre jusqu'à trois heures et consomme de grandes quantités de combustibles comme l'électricité ou le gaz naturel.

Ce procédé émet des polluants tels que le monoxyde de carbone, l'oxyde nitreux, l'oxyde de soufre, le mercure, la dioxine, le dioxyde de soufre, le chlorure d'hydrogène, le fluorure d'hydrogène, le cadmium et le chrome »

Souhaitez-vous être à l'origine d'un scandale sanitaire engendré sur les enfants ?
Accepteriez vous cette implantation si cela touchait vos propres enfants ?

Cordialement,